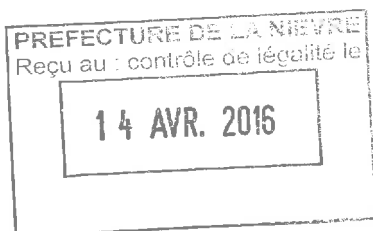


EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Publication le 14 AVR. 2016

D-2016-23

L'an deux mille seize, le onze avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2016

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, Mme DUBOIS, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, M. FICHOT, Mme VATAN (jusqu'à 19 h 00), M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme LAROCHE, Mme POIRIER, M. MORAND (à partir de 18 h 30), Mme DUCOURTIOUX, M. COIGNET (jusqu'à 21 h 00), M. GUERIN, Mme THOMAS, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE.

Avaient donné procuration : Mme VATAN à Mme ROBIN-CHAUVOT (à partir de 19 h 00), M. MORAND à M. GUERIN (jusqu'à 18 h 30), M. COIGNET à M. GAUTHERON (à partir de 21 h 00), Mme MARCEL à M. DAMBRINE, M. LECHER à M. SICOT.

Monsieur Jean-Guy FRIAUD a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Budget primitif 2016 de la ville.

Madame LACOUR, Adjointe aux finances, expose que le budget primitif 2016 de la ville a été présenté lors de la séance du Conseil Municipal du 22 mars dernier.

Il s'équilibrait en dépenses comme en recettes à :

- 10.968.707,52 € en section de fonctionnement
- 3.109.448,56 € en section d'investissement.

Rejeté à l'issue d'un vote à bulletin secret avec 14 voix pour, 14 voix contre et 1 vote blanc, le budget doit être représenté en Conseil Municipal. Pour ce faire, il a été proposé aux deux groupes d'opposition de faire parvenir leurs propositions avant le 29 mars pour une présentation en commission des finances le 1^{er} avril, ce qui a été fait.

Une réserve de crédits importante avait été placée sur le chapitre 012 « Charges de personnel, frais assimilés ». Il a été convenu de diminuer ce chapitre de 100.000 € pour les affecter à la ligne des dépenses imprévues (chapitre 022).

Le reste du budget demeurant inchangé, Madame LACOUR propose de ratifier la proposition de la commission des finances et d'adopter le budget primitif 2016 de la ville et les budgets annexes.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, adopte le budget primitif 2016 de la ville et les budgets annexes par :

- 16 voix pour
- 12 contre
- et 1 abstention.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varenes-Vauzelles, le 12 avril 2016

Le Maire,



Isabelle BONNICEL